

L'aménagement des berges par génie végétal

L'aménagement des berges a, jusqu'à une période pas si lointaine, été synonyme d'enrochement. Aujourd'hui, la volonté d'intégration des solutions d'aménagement dans leur environnement ont poussé les professionnels à proposer de nouvelles solutions.

Les berges ou rives sont l'interface entre le milieu aquatique et terrestre. Cette situation les expose à des phénomènes naturels forts tels que l'érosion, accentués notamment en cas d'absence ou de mauvais entretien de la végétation. Séparant le lit mineur du cours d'eau de son lit majeur, les berges sont colonisées par une végétation dite rivulaire ou ripisylve (forêt de rives), répartie suivant une zonation en relation avec les gradients écologiques (besoins hydriques et édaphiques). Longtemps, les protections de berges, les défenses, étaient un obstacle quasi infranchissable, une barrière entre l'eau vivante et le territoire environnant. Leurs caractéristiques intrinsèques n'étaient que peu prises en compte dans leur aménagement, de même que l'intérêt paysager qu'elles représentent. Aujourd'hui, avec l'évolution des problé-



Les solutions pour un aménagement « intégré » des berges

Il existe désormais de nombreuses alternatives fiables dont la mise en œuvre est parfaitement maîtrisée. La plupart sont, en outre, peu coûteuses et respectueuses de l'environnement. Les collectivités sont aujourd'hui contraintes de gérer les berges des rivières de façon écologique, et donc la question de la gestion à adopter pour lutter contre l'érosion et pour éviter le recours à des constructions lourdes (palplanches, béton, gros blocs...) se pose de façon incontournable.

On distinguera principalement 6 catégories d'aménagements :

- Les revêtements superficiels souples et minces, souvent appelés tapis anti-érosifs. Ces revêtements, en encourageant l'installation de la végétation herbacée et son enracinement, favorisent le « verdissement » des berges. On distinguera ici les tapis synthétiques tels les géonattes et géomats (géogrilles tridimensionnelles) des tapis (bionattes, géofilets ou géotextiles) en fibres naturelles (coco, jute, paille, etc.).
- Les techniques de génie végétal, plantations d'hélophytes, hydrophytes, plantes de rives et espèces buissonnantes ou arbustives. On ajoute également souvent, aussi dans cette catégorie, les constructions de caissons ou les tunages bois.
- Les protections verticales, fascines de branches (tressages de saules, noisetiers ou châtaigniers), tunages de pieux jointifs ou de planches.
- Les protections de 5 à 30 cm d'épaisseur telles les dalles en béton, blocs béton préfabriqués, dalles alvéolaires en PEHD et les gabions matelas.
- Les protections lourdes en association à des hélophytes, permettant une meilleure intégration dans l'environnement : défenses en gabions boîtes, palplanches métalliques.
- Les radeaux végétalisés, structures flottantes végétalisées, qui permettent de limiter la force et l'amplitude des vagues et, ainsi, l'impact érosif sur les berges.

matiques environnementales, la volonté de mettre en avant les principes d'intégration au paysage, de continuité biologique, a amené les professionnels à penser des solutions innovantes pour l'aménagement des berges.

Ces solutions, récentes, répondent en fait à des problématiques simples : comment ne pas couper l'eau de son environnement

immédiat ? Comment préserver les zones humides ? Comment permettre à la population de se réappropriier les berges et les rives ?

Les fournisseurs proposent aujourd'hui des techniques dites de génie végétal afin de donner une alternative au traitement des problèmes d'érosions par enrochement des berges. Aujourd'hui, pour lutter